



Assemblée générale

Distr. générale
15 janvier 2025
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

**Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée
chargé d'élaborer le contenu d'un cadre réglementaire international,
sans préjuger de la nature de celui-ci, en vue de protéger les droits de l'homme
et de garantir le respect du principe de responsabilité pour les violations
et les atteintes liées aux activités des sociétés militaires et de sécurité privées**

Sixième session

Genève, 7-11 avril 2025

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
 2. Élection du Président-Rapporteur ou de la Présidente-Rapporteuse.
 3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
 4. Débat en séance plénière conformément au programme de travail.
 5. Rapport sur les travaux de la session.
-

